



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION
DE MOLSHEIM-MUTZIG

www.cc-molsheim-mutzig.fr

L'AVENIR ENSEMBLE

Bulletin d'information de la Communauté de Communes de la Région
MOLSHEIM-MUTZIG

Octobre 2011

N°15

Communes membres

ALTORF
AVOLSHEIM
DACHSTEIN
DINSHEIM-
SUR-BRUCHE
DORLSHEIM
DUPPIGHEIM
DUTTLENHEIM
ERGERSHEIM
ERNOLSHEIM-SUR-
BRUCHE
GRESSWILLER
MOLSHEIM
MUTZIG
SOULTZ-LES-BAINS
WOLXHEIM

Compétences

Logement social
Schéma de
Cohérence
Territoriale
Dév. économique
Dév. touristique
Aménagement
des cours d'eau
Assainissement
Eau potable
Piscines
Pistes cyclables
Système
d'Information
Géographique
Relais d'Assistants
Maternelles
Transport
à la demande

Editorial



Mesdames et Messieurs, Chers Concitoyens,

C'est avec beaucoup de fierté et de satisfaction que nous avons vu s'ouvrir, à Dorlisheim, le complexe cinématographique du "Village de Loisirs – Le Trèfle" après tant d'années de travail. Ce dossier aura été l'un des plus compliqués et des plus longs que nous ayons porté avec la Communauté de Communes. C'est en 1998, il y a 13 ans, que nous avons eu la première rencontre sur ce dossier. Pendant toutes ces années, beaucoup de patience, de constance et pourquoi ne pas le dire, de courage, auront été nécessaires pour aboutir enfin à ce résultat.

J'aimerais ici remercier René Letzgas, le promoteur du "Village de Loisirs", et Bernard Higel, ancien Maire de Dorlisheim, avec qui nous avons lancé ce programme, pour leur audace et leur volonté dès les prémices de ce projet.

Je saluerai, aussi, l'investissement de Gilbert Roth, Maire de Dorlisheim et Vice-Président de notre Communauté de Communes, qui a fait preuve d'un engagement sans faille, année après année, jusqu'à l'aboutissement du Village de Loisirs. Par ailleurs, et il est essentiel de le souligner ici, nous avons pu compter sur le soutien indéfectible des élus tant de la Commune de Dorlisheim que de la Communauté de Communes sans lesquels rien n'aurait pu voir le jour.

Trois grands multiplexes jalonnent notre Département : à Strasbourg, à Brumath et désormais, au cœur de notre Communauté de Communes à Dorlisheim. Aucun autre projet de ce type ne devrait, théoriquement, voir le jour. Disposer d'un tel équipement constitue un atout considérable en termes d'attrait et d'image de marque pour notre territoire. Mais, ce multiplexe est, aussi et avant tout, un service nouveau pour nos concitoyens et un employeur important ! Sans oublier, comme pour toutes les entreprises, que le cinéma sera source de revenus fiscaux pour notre Collectivité.

Aujourd'hui, plus que jamais, j'ai la conviction que les choix que nous avons faits, étaient justes. Il y a des combats dont la pertinence n'apparaît qu'après coup, le rôle des élus est, dans ces situations, d'être volontaire et engagé, tous ensemble, nous l'avons été.

Bien cordialement à vous,
Laurent FURST
Président de la Communauté
de Communes



Sommaire

La Zone de Loisirs "Le Trèfle", au cœur
de la Communauté de Communes,
a ouvert ses portes le 19 octobre 2011 !

p. 2-3

Les 3 passes à poissons du territoire :
des aménagements pour les grands
migrateurs et les poissons de nos cours d'eau

p. 4-5

Protection hydraulique des communes
d'Altorf, Duttlenheim et Duppigheim :
début des travaux cet hiver

p. 6-7

Les Brèves de la Communauté
de Communes

p. 8

Cahier détachable :
Suivez la voie des orgues...

p. 9-10

le Cinéma "Atalante" :



Zone de loisirs

Le cinéma, c'est :

- 9 salles tout confort pour une capacité totale de 1 745 places (dont 49 places pour les personnes à mobilité réduite) :
Salle 1 : 432 places
Salle 2 : 302 places
Salle 3 : 223 places
Salles 4 à 7 : 115 places
Salle 8 : 172 places
Salle 9 : 156 places
- 1 000 places de parking gratuit
- et la création d'environ 40 emplois soit environ 25 équivalents temps plein.

Les informations pratiques :

- **Horaires** : ouvert à partir de 14h00 tous les jours sauf le mercredi, samedi, dimanche et jours fériés, ouverture à partir de 11h00.
- **Programmes et tarifs détaillés sur** : www.cinemasgaumontpathe.com
- **Accessibilité** aux personnes à mobilité réduite
- Système ultrastéréo pour malentendant
- Système autodescriptif pour malvoyant
- Image 3D
- Possibilité de **location de salles** pour les comités d'entreprises, et pour les particuliers (anniversaires, soirées à thème...)

Les animations :

- **Sur la Place de l'Eléphant** : le gestionnaire envisage à l'avenir d'ouvrir cette place à la location pour les anniversaires, mariages et autres événements mais aussi d'y organiser diverses animations.
- **Au sein du Cinéma** : des rétrospectives, du cinéma d'auteur, de l'opéra, des concerts en direct, autant d'événements à ne pas manquer au fil des mois !

Plus d'informations sur :
www.letreflemolsheim.com
www.letrefledorlisheim.com

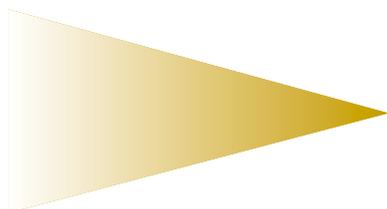
Chiffres et dates clés

- Première réunion de travail sur le projet : 1998
- Permis de construire délivré le 25 juin 2009



trèfle

et de commerces



Les autres activités de la zone :

- Ouverture de la partie Loisirs : octobre 2011
- La partie "Commerces" devrait ouvrir ses portes courant 2012
- Nombre d'emplois créés : environ 200 emplois



Bowling du Trèfle

28 pistes de bowling, un restaurant spécialisé dans les viandes, un bar, des salles de réunions et prochainement, une salle de billard.



FUN CITY : la cité des enfants

1400 m² sur le thème du monde sous-marin : structures gonflables, kartings électriques, piscines à balles... Jeux adaptés aux enfants de 1 à 12 ans !

Goolfy : Black light mini-golf

Goolfy est un jeu de mini golf qui se pratique dans une salle couverte et plongée dans une semi obscurité.

Ouverture début décembre 2011.



Laser Maxx

Equipé d'un pistolet laser et muni d'un gilet électronique, le participant est plongé dans un labyrinthe avec jeux de lumière et ambiance musicale. Objectif : désactiver un maximum d'adversaires en visant les capteurs de leurs pistolets et de leurs vestes, tout en évitant d'être désactivé soi-même. Ouverture début décembre 2011.



La Pataterie

Spécialités de Pom'au four, fondues, gratins, salades, grill...

Ouverture courant novembre 2011.

Pizzeria del Arte

Restaurant proposant des spécialités italiennes : charcuteries fines, aromates, pasta, pizzas, antipasti...



Toutes mes envies d'Italie

Quick

Restauration rapide : burgers, salades....

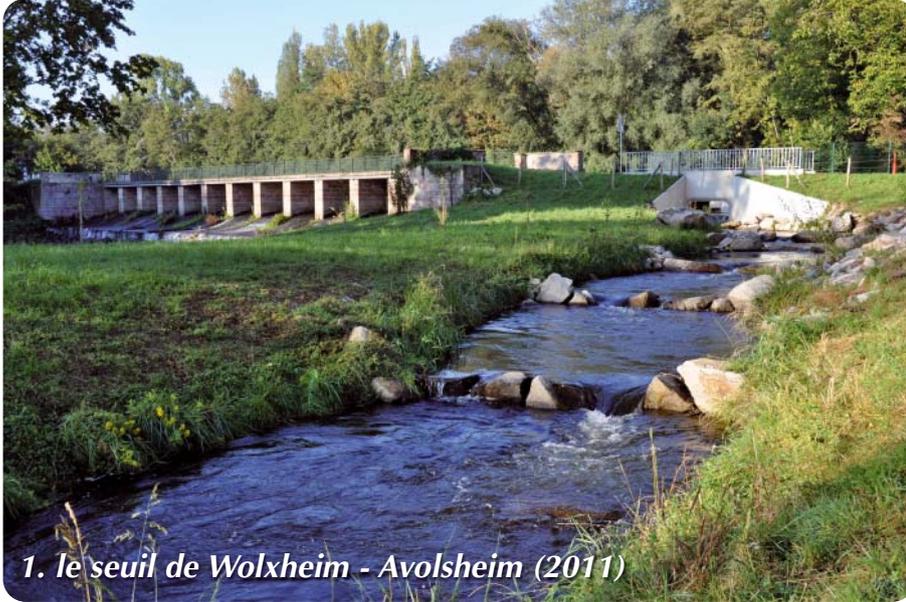
Best Western Hôtel Le Rhenan***

Hôtel 3 étoiles de 56 chambres tout confort. Autres services proposés : la boutique de produits régionaux, le Café du Rhénan, Le Club Affaires, l'Espace fitness et le parking privé sécurisé. Ouverture courant novembre 2011.

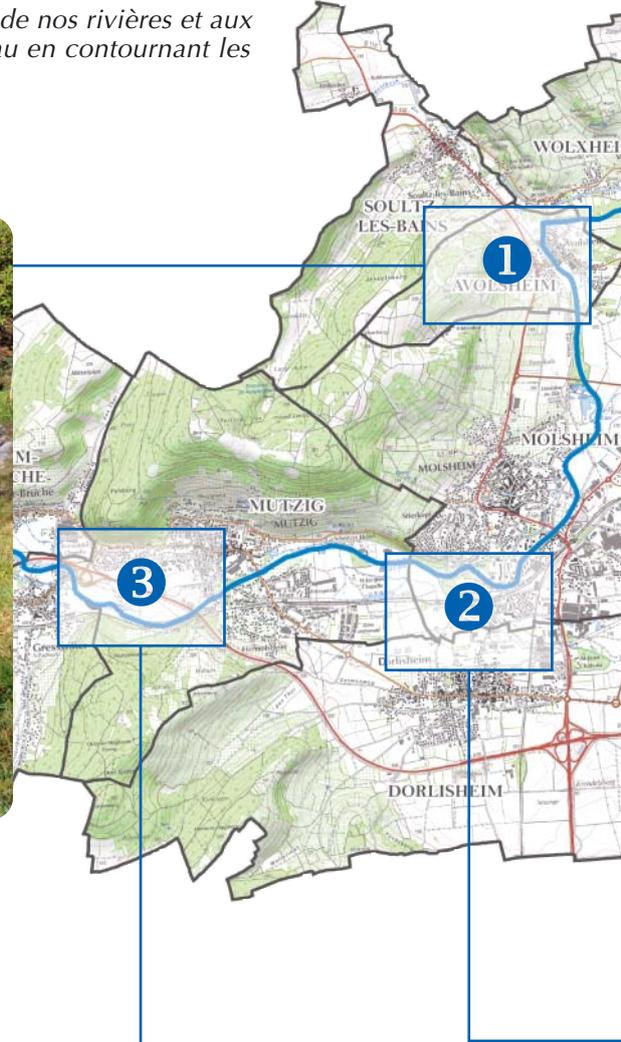


Les 3 passes à poissons du territoire : des aménagements

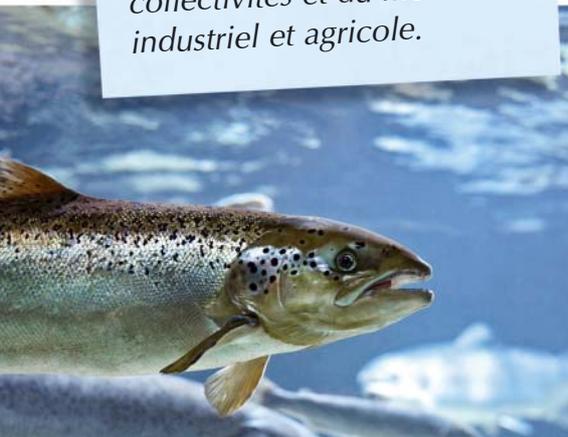
Le projet de création de passes à poissons de la Communauté de Communes a débuté en 2007 et s'est achevé cette année. Il est composé de 3 ouvrages situés sur le cours de la Bruche au niveau des communes de Wolxheim, Molsheim et Mutzig. Ces structures permettent aux poissons de nos rivières et aux migrateurs (saumons, truites de mer, anguilles...) de remonter le cours d'eau en contournant les obstacles jusqu'ici infranchissables pour eux.



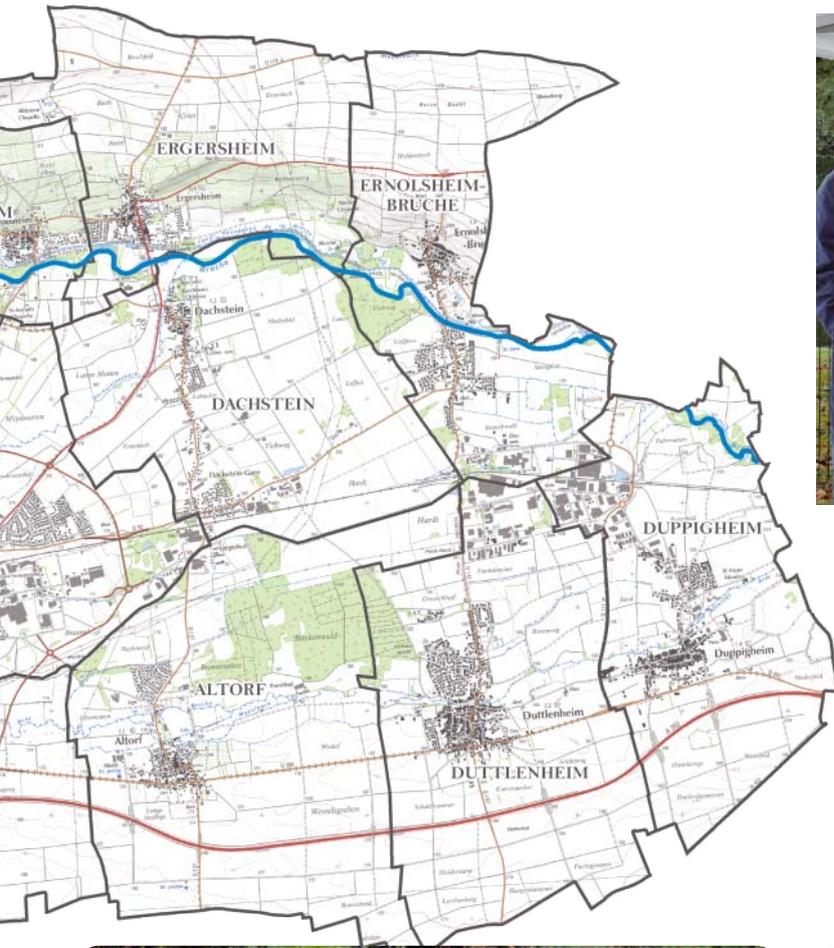
1. Le seuil de Wolxheim - Avolsheim (2011)



La présence des grands poissons migrateurs est un indicateur de l'amélioration de la qualité des eaux de surface de notre territoire. Ce résultat a été obtenu grâce à l'effort conjoint des collectivités et du monde industriel et agricole.



3. Mutzig (2009) à hauteur de la prise d'eau du Canal Coulaux



Inauguration des 3 passes à poissons le Samedi 8 octobre 2011

L'inauguration a été organisée le samedi 8 octobre en présence de Monsieur Rémi BERTRAND, vice-président du Conseil Général du Bas-Rhin, de Monsieur Laurent FURST, président de la Communauté de Communes et de tous les partenaires du projet.



2. Molsheim (2007) à hauteur du parcours de santé

Coût total des 3 projets : 600 000 € HT

5 partenaires ont financé le projet selon la répartition suivante : 40 % pour le Conseil Général du Bas-Rhin, 40 % pour l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et 20 % pour la Fédération du Bas-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, l'Association Saumon-Rhin et le Comité de Gestion Piscicole du bassin Bruche-Mossig.

Le rôle de la Communauté de Communes aura été d'être le maillon qui a rendu le projet possible. La collectivité a ainsi accepté de porter le dossier, en assurant la maîtrise d'ouvrage successive des 3 passes à poissons, le préfinancement de l'ensemble des travaux et en étant l'interlocuteur privilégié des propriétaires fonciers. Au final, la communauté de communes aura permis de faire d'un projet attendu et difficile une réalité utile à toute la Vallée de la Bruche.

Protection hydraulique des communes d'Altorf, Duttlenheim et Duppigheim

La Communauté de Communes a lancé un vaste programme d'aménagement hydraulique sur les communes d'Altorf, Duttlenheim et Duppigheim dans le but de protéger les zones habitées contre les crues du bras d'Altorf. Les travaux débiteront cet hiver pour une durée d'environ 10 mois.

Pourquoi ce projet ?

L'étude hydraulique a été initiée par la Communauté de Communes en 2002 suite aux crues impressionnantes de février 1990 et de décembre 1991 du bras d'Altorf. Ce cours d'eau est issu d'une diffluence* de la Bruche sur le ban communal de MOLSHEIM au niveau du lieu-dit "Ochsenweid". Il traverse successivement la Commune de DORLISHEIM sous le nom de "Schiffbach", d'ALTORF, de DUTTLENHEIM et DUPPIGHEIM.

Les aménagements réalisés

Les résultats de la modélisation réalisée par un bureau d'études ont conduit à proposer un certain nombre d'aménagements permettant de mettre en sécurité les zones habitées des 3 communes.

Les principaux aménagements sont les suivants :

- construction d'un ensemble de digues de faibles hauteurs,
- modification de quelques ouvrages hydrauliques,
- mise en place d'une aire de stockage provisoire d'eau de crue sur le secteur du BIRKENWALD, pouvant accueillir jusqu'à 400.000 m³ d'eau. Cette aire de stockage a été dimensionnée pour fonctionner jusqu'à une crue centennale*.

Il est important de noter que tous ces aménagements ne rempliront leurs rôles qu'à partir du niveau d'une crue décennale*.

La Communauté de Communes est compétente, depuis sa création par arrêté préfectoral du 31 Décembre 1997, pour l'étude et l'exécution des travaux d'aménagement, de protection et d'entretien de la Bruche, de la Mossig et de leurs affluents et diffluents.



Crues de février 1990 : la zone inondable du bras d'Altorf en amont de la commune d'Altorf

Un projet pionnier en Alsace

Le dossier "Loi sur l'eau", la Déclaration d'Utilité Publique ainsi que le dossier d'Intérêt Général mis en œuvre dans le cadre de ces aménagements font de ce dossier un projet pionnier en Alsace.

Financement des travaux

Ce projet, d'un budget de 1.800.000 € HT, est financé pour moitié par le Conseil Général du Bas-Rhin et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, l'autre moitié étant financée par la Communauté de Communes.

*diffluence : division d'un cours d'eau, en bras qui ne se rejoignent pas.

*Une crue centennale est une crue dont la probabilité d'apparition sur une année est de 1/100, en termes de débit (1/10 pour une crue décennale).



Zoom sur... ...une étude scientifique et des aménagements écologiques

En collaboration avec les partenaires du projet, une étude sur la restauration écologique du Bras d'Altorf a été menée. Il en résulte un certain nombre de propositions d'aménagements complémentaires aux travaux hydrauliques.

Suivi des espèces protégées

Les zones humides jouxtant les cours d'eau accueillent des espèces protégées, en particulier deux papillons protégés à l'échelle nationale (l'Azuré des paluds et l'Azuré de la Sanguisorbe). Ces prairies humides feront donc l'objet d'un suivi par un bureau d'études

sur une période de 5 ans. Cette étude est intégralement financée par la Communauté de Communes, à hauteur de 50.000 € HT.

Eviter la banalisation du cours d'eau

D'autre part, plusieurs aménagements visant à éviter la banalisation* du cours de la rivière seront mis en œuvre, favorisant ainsi les écoulements en période d'étiage*.

Rétablir la continuité écologique

Et enfin, certains ouvrages seront adaptés afin de rétablir la continuité écologique

piscicole et sédimentaire. En clair, les poissons, sables et autres graviers ne seront plus bloqués à l'amont et pourront transiter vers l'ensemble du bras d'Altorf.

*banalisation : disparition du caractère rare ou original d'un cours d'eau

*étiage : période de l'année où le débit d'un cours d'eau atteint son point le plus bas

heim et Duppigheim : début des travaux cet hiver

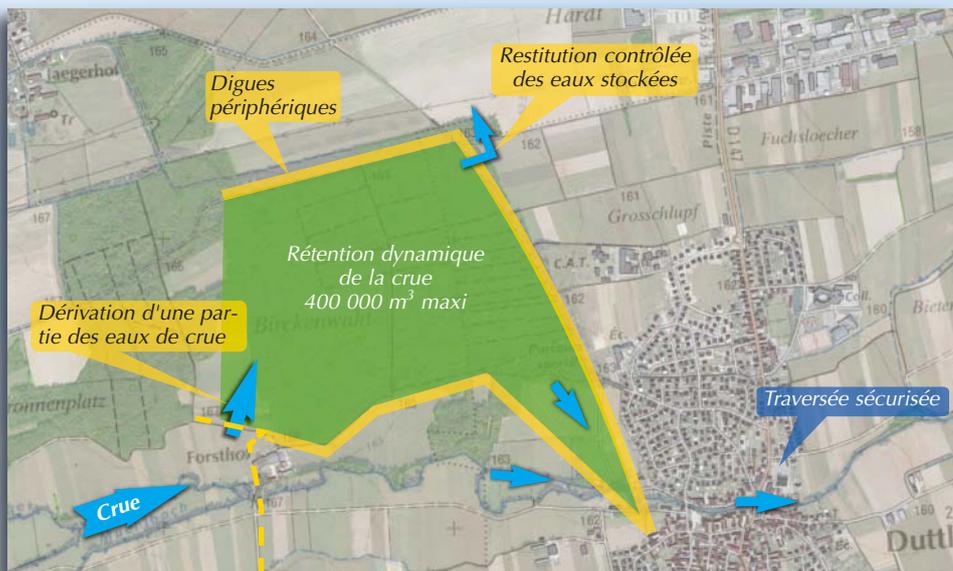
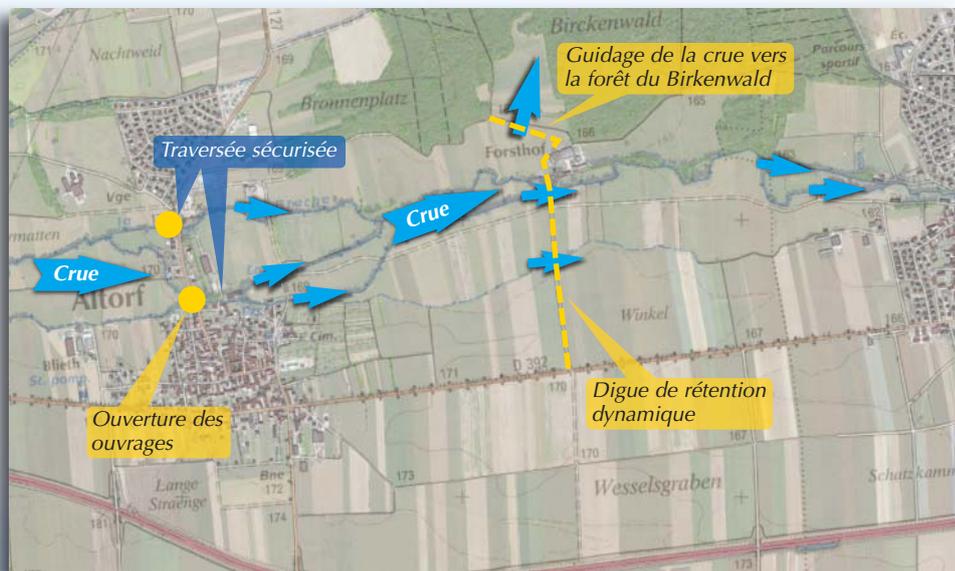
Fonctionnement des futurs aménagements en période de crue décennale

Secteur Altorf

La modification du répartiteur du Bras d'Altorf - Altbach va équilibrer les débits dans chaque cours d'eau.

La création de 2 ouvrages de décharge sous la route départementale assurera le transit des eaux de crue vers l'aval sans retenue.

La modification de certains rétrécissements, situés sur le cours d'eau, sécurisera la traversée de la commune d'Altorf.

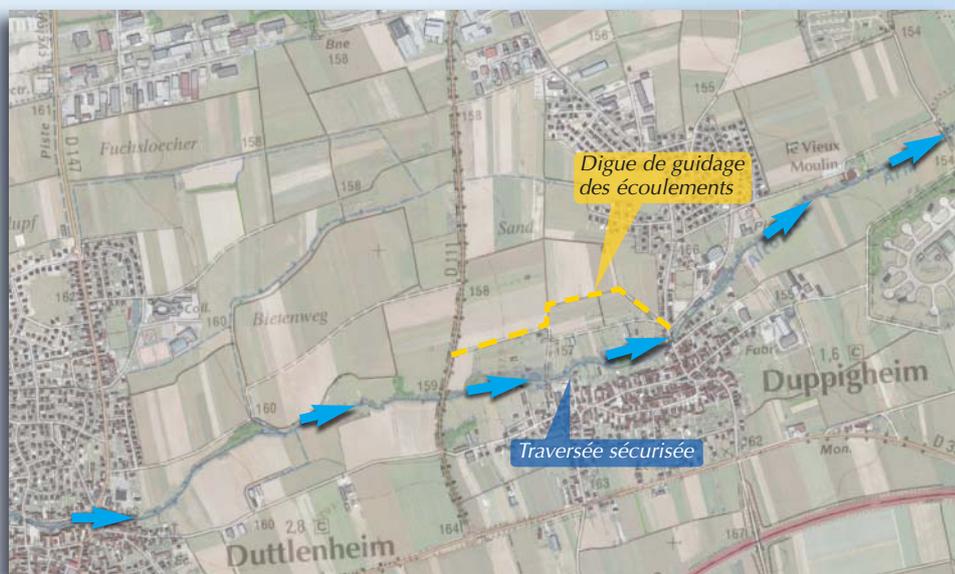


Secteur Duttlenheim

La déviation et le stockage d'une partie des eaux vers la forêt du BIRKENWALD vont permettre au cours d'eau de traverser la commune de Duttlenheim sans débordement. Un réseau de digues ainsi que quelques ouvrages hydrauliques installés sur le pourtour de la forêt du BIRKENWALD contiendront, pendant quelques jours, le volume d'eau excédentaire. Celui-ci sera ensuite restitué progressivement au milieu naturel.

Secteur Duppigheim

Le rehaussement de quelques unes des digues existantes ainsi que des chemins le long du cours d'eau guideront les eaux vers l'aval pendant la période des crues.





Développement Économique

Zone d'activité "Ecospace"

Implantation d'une entreprise

Une nouvelle entreprise va prochainement s'installer dans la zone d'activité "ECOSPACE". Il s'agit de la société "Les Routiers de l'Est", spécialisée dans le transport, l'entreposage, la distribution et la logistique.



Service de Transport à la Demande Auto Com' :

Premier bilan

Le Service de Transport à la Demande Auto Com', mis en place par la Communauté de Communes depuis le 16 mai 2011, est fortement plébiscité par les habitants du territoire, notamment par les personnes âgées, qui ont ainsi pu retrouver une autonomie dans leurs déplacements quotidiens. Sur le mois de septembre, le service a réalisé 336 trajets pour 68 personnes différentes.

Vélo-Tour 2011 :

Bilan de la 9^{ème} édition

Le traditionnel Vélo-Tour de la Communauté de Communes s'est déroulé cette année le Dimanche 25 septembre 2011 par une météo des plus clémentes. Les cyclistes, confirmés ou amateurs, entre amis ou en famille, ont largement répondu présents pour cette 9^{ème} édition. Ce ne sont donc pas moins de 2 215 participants qui ont sillonné les pistes et chemins cyclables de notre territoire, le record de participation de 2009 (1800 cyclistes) a ainsi été largement battu. Cette année, les heureux participants se sont vus remettre un sac vélo-isotherme ou une gourde, offert pour chaque inscription !



Piscine :

Projet de construction d'une nouvelle piscine à Ernolsheim-sur-Bruche

En raison de l'état de vétusté de la piscine de Duppigheim, la Communauté de Communes a décidé de construire une nouvelle piscine sur la commune d'Ernolsheim-sur-Bruche. Cette décision s'appuie sur les recommandations d'une mission d'étude de faisabilité qui préconise la construction d'un nouvel établissement de baignade plutôt que la réhabilitation de la piscine de Duppigheim et de surcroît sur un autre site en raison des contraintes du terrain classé en zone inondable. La volonté de la Communauté de Communes est d'améliorer l'accueil du public tant quantitatif, en augmentant les amplitudes des horaires d'ouverture, que qualitatif d'un point de vue du calme et de la tranquillité. Ainsi, la piscine de Mutzig accueillera en priorité le public et la future piscine d'Ernolsheim-sur-Bruche les établissements scolaires, les activités associatives seraient mutualisées sur les deux établissements. La concrétisation de ce projet est toutefois encore tributaire de l'acquisition de son terrain d'emprise, qui pour l'heure, n'est pas réalisée.



Développement Économique

Les zones d'activités de Molsheim rassemblées sous le nom d'ECOPARC

Après la création de la zone d'activités "ECOSPACE" et la rénovation de la Zone Industrielle de la Hardt, la Ville de MOLSHEIM dispose désormais d'un vaste parc d'activités économiques dont la voirie, l'éclairage public, les pistes cyclables ont été conçus de manière uniforme. Afin de valoriser ce périmètre économique homogène, il a été décidé de lui attribuer un nom d'ensemble, à savoir "l'ECOPARC de MOLSHEIM". A noter que les noms de la route Industrielle de la Hardt et de la route ECOSPACE resteront inchangés. Avec plusieurs milliers d'emplois, l'ECOPARC constitue une des zones économiques majeures du Bas-Rhin et d'Alsace.



Logement aidé :

Acquisition de 2 immeubles (à Duttlenheim et à Mutzig)

La Communauté de Communes vient de décider d'acquérir l'immeuble situé 10a, rue de la Poste à Duttlenheim, et l'ensemble immobilier situé 24, rue de la Trinité à Mutzig dans le but d'y créer ou d'y réhabiliter des logements locatifs à caractère social. Ces opérations sont réalisées en partenariat avec le bailleur social "Le Foyer de la Basse-Bruche" qui procédera à leur réhabilitation et assurera ensuite la gestion de ces logements.



Immeuble de Duttlenheim



Immeuble de Mutzig



Cet ensemble fut inauguré le 10 octobre 2011, en présence de M. Philippe RICHERT, Ministre chargé des Collectivités Territoriales et Président de la Région Alsace, de M. Guy-Dominique KENNEL, Président du Conseil Général du Bas-Rhin et de notre Député, M. Alain FERRY.



Redécouvrez la Région de Molsheim-Mutzig...

Suivez la voie des orgues...

"Pays des Orgues", l'Alsace compte environ 1300 instruments. Ce patrimoine organistique est le plus important de France et l'un des plus variés. Grâce à l'investissement des collectivités territoriales et aux nombreux passionnés de notre région, la majorité de ces orgues est en très bon état. Nous avons la chance de disposer, sur le territoire de la Communauté de Communes, d'un superbe patrimoine tant par le nombre d'orgues que par la qualité de ces instruments et la diversité des factures.



ALTORF

L'orgue d'Altorf fut construit par André Silbermann. Initialement, celui-ci avait été commandé par les Franciscains de Sarrebourg, mais le contrat fut résilié. En 1728, l'abbé d'Altorf décida de se porter acquéreur. L'installation eut lieu début 1730. Voilà pourquoi cet orgue est tantôt daté de 1728, tantôt de 1730. La partie instrumentale est classée Monument Historique le 17 mai 1971 et le buffet le 6 décembre 1972.



AVOLSHEIM

L'orgue d'Avolsheim est probablement l'un des derniers construits par Joseph Stiehr entre 1865 et 1867. C'est à cette époque qu'il fut installé au Dompeter. En 1911, les trois cloches du Dompeter ainsi que l'orgue furent transférés dans la nouvelle église Saint-Materne par Franz Kriess.



DACHSTEIN

L'orgue de l'église Saint-Martin de Dachstein est daté de 1829 et a été réalisé par Xavery Mockers. C'est vers 1970 que l'orgue fut restauré par la Maison Steinmetz de Dachstein.

DINSHEIM-sur-BRUCHE

L'orgue de Dinsheim, œuvre de Joseph Stiehr, date de 1835. Un incendie ravagea l'église le 7 janvier 1987, et l'orgue fut sérieusement endommagé. Fort heureusement, celui-ci put être restauré en 1990.

Association Les Amis de la Musique et de l'Orgue – Membre de la Fédération Découverte des Orgues d'Alsace



DORLISHEIM

L'orgue Rémy Mahler de l'église protestante est très original car inspiré par l'esthétique Renaissance et par la facture d'orgues alsaciennes du XVII^e siècle. Cet instrument a été créé en 2006. Son buffet* polychrome richement orné est posé au ras de la tribune. La rareté des constructions d'orgues neufs et l'originalité du projet ont fait de son inauguration, un événement marquant.

L'ancien orgue était l'Opus* 856 d'Eberhard Friedrich Walcker, un orgue allemand de 1899. Il avait remplacé un orgue Nicolas Toussaint de 1789.

Association Les Amis de la Paroisse -Comité Mahler - Membre de la Fédération Découverte des Orgues d'Alsace

Eglise Saint-Laurent :

L'orgue réalisé par Franz Kriess construit en 1902 est équipé d'un ventilateur électrique offert par le constructeur automobile Ettore Bugatti.



DUPPIGHEIM

L'orgue de l'église Saint-Arbogast a été réalisé en 1818 par Michel Stiehr. Le buffet est en chêne massif, de style égyptien, le plus orné de la maison Stiehr. L'orgue fut restauré en 1986 et un relevage* fut effectué en 2008.



DUTTLENHEIM

L'orgue de l'église Saint-Louis a été créé, à l'origine, par Michel Stiehr en 1817. L'instrument a tellement été modifié au cours du temps, qu'il s'apparente désormais plutôt à un instrument "Néo-classique".



ERGERSHEIM

L'orgue de l'église Saint-Nicolas d'Ergersheim a été construit par Michel Stiehr et son gendre Xavery Mockers en 1818. Mises à part quelques petites réparations, cet instrument est très bien conservé. Le buffet a été classé Monument Historique en 1973.



ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE

L'orgue de l'église Saints-Cosme & Damien a été construit par Joseph Stiehr en 1839 et a subi, depuis cette date, plusieurs transformations. Les travaux de restauration réalisés fin 2005 lui ont permis de retrouver un nouveau souffle.





GRESSWILLER

Michel Stiehr a construit, en 1812, un orgue pour l'église Saint-Martin, mais non dans le style Roeschwoog comme il l'aurait souhaité, mais d'un style d'aspect plus classique, selon les vœux du curé Goug et de son conseil de fabrique.

MOLSHEIM

L'orgue de l'église des Jésuites fut créé en 1781 par Jean-André Silbermann, l'ancien orgue de l'église étant irréparable. Cet orgue fut l'un des derniers Silbermann d'Alsace. Le buffet à trois tourelles* flanqué d'ailerons en forme de trophées d'instruments de musique et dont le fleuron de la tourelle centrale représente une roue, emblématique héraldique de la ville, a été classé Monument Historique en 1977. Quant à la partie instrumentale, elle a été classée en 2002.



Association Les Amis de l'Orgue Silbermann - Membre de la Fédération Découverte des Orgues d'Alsace



Eglise protestante : Orgue Georges Schwenkedel de style néo-classique construit en 1937. Il n'y a pas de buffet, l'orgue est logé dans une niche voûtée en plein cintre.

MUTZIG

Le premier orgue, construit par Michel Stiehr en 1815, avait été conçu pour l'ancienne église. A la démolition de l'édifice, en 1879, l'instrument fut entreposé à la mairie, "en vrac", avec le matériel à incendie. Ce qu'il en resta fut remonté sur la nouvelle tribune de l'église Saint-Maurice après 1881. La montre* fut réquisitionnée par les autorités allemandes en 1917, ce qui donna le coup de grâce à cet instrument.



Pour le remplacement de l'orgue, Georges Schwenkedel plaça un Opus 35 dans un buffet néogothique. L'inauguration eut lieu le 25 octobre 1931.

Eglise protestante : Cet orgue a été construit par Christian GUERRIER en 1975. Il est très apparenté aux orgues situés dans les églises protestantes de Nehwiller, Logelbach et Hangenbieten.



SOULTZ-LES-BAINS

Il s'agit de l'orgue que Jean-André Silbermann a construit en 1762 pour la partie catholique de l'église St-Pierre-le-Jeune à Strasbourg. C'est la raison pour laquelle le buffet de style Louis XV porte les clefs de saint Pierre.



Premier orgue dans la commune, c'est à l'initiative de l'abbé Ludwig Meyer, que cet instrument arriva à Soultz-les-Bains en 1865.

WOLXHEIM

L'orgue de l'église Saint-Etienne est l'un des 4 orgues Callinet* du Bas-Rhin. Livré en 1844, dans le buffet de l'orgue initial, le Callinet a malheureusement été profondément remanié en 1887 par Martin Rinckenbach.



La partie instrumentale est classée Monument Historique le 24 novembre 1980 et le buffet a été classé le 11 janvier 1982.

Glossaire

***Buffet :** Le buffet de l'orgue est la structure de menuiserie dans laquelle sont renfermés, notamment, les tuyaux et les sommiers. Il constitue la partie visible pour tous de l'instrument. Sa fonction est non seulement structurelle mais, le plus souvent, esthétique.

***Opus + n° :** Type de classification des orgues.

***Relevage :** Révision d'un orgue par un facteur d'orgue.

***Tourelle :** On appelle tourelle, la partie la plus élevée d'un buffet d'orgue.

***Montre :** Les tuyaux de montre sont placés en façade de l'orgue de sorte qu'ils soient parfaitement visibles, d'où son nom, parce qu'on les "montre" .

***Callinet :** Famille de facteur d'orgue établie à Rouffach, célèbre pour leurs orgues d'exception.

Les associations de Dorlisheim, Dinsheim-sur-Bruche et Molsheim organisent de nombreux concerts de qualité pour mieux faire connaître leur orgue.

Le programme complet est disponible à l'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig à Molsheim !

